

Date.....

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que les votes en ligne pour **le renouvellement par moitié des conseils de l'Ordre des pédicures-podologues** sont ouverts à dater du, **09:00 heures**, jusqu'au, **15:00 heures**. La mise en œuvre du vote dématérialisé par internet et l'organisation matérielle des opérations électorales sont confiées au prestataire AlphaVote.

Conformément à l'article R. 4125-10, la liste des binômes de candidats est préparée à partir du nom du candidat composant le binôme, le plus avancé, dans l'ordre alphabétique à partir d'une lettre tirée au sort.

La Lettre J a été tirée au sort par le Conseiller d'État membre du Conseil national lors de la séance du 09 octobre 2020.

Nous vous communiquons dans le présent courrier :

- Vos codes d'accès personnels et confidentiels (**identifiant** et **mot de passe**). Ces codes vous permettent de vous identifier sur le site de vote, ainsi que la saisie d'un 3^{ème} élément d'identification appelé « **QUESTION DÉFI** ». La réponse à cette « question défi » correspond aux **quatre chiffres de votre année de naissance** suivi des **deux chiffres de votre département de naissance, sans espace**, au format **AAAADD**. Par exemple si vous êtes né(e) en 1971 à Paris, saisissez 197175 (99 si vous êtes né(e) à l'étranger).
- Votre procédure de vote.

Vote en **Ligne**



<https://ordrepp.alphavote.com>

Votre identifiant personnel %Login

Votre mot de passe personnel %Mdp



Si vous rencontrez des difficultés pour voter en ligne, contactez la cellule d'assistance téléphonique mise à votre disposition pendant toute la durée du scrutin 24h/24h, au  **N°Vert 0 800 10 12 30**

(APPEL GRATUIT).

Comment voter en LIGNE ?



1 - Identifiez-vous

Rendez-vous sur le site de vote <https://ordrepp.alphavote.com> depuis tout support relié à internet (ordinateur, tablette, smartphone...).

Une fois sur la page d'accueil du site, utilisez votre identifiant électeur et votre mot de passe électeur confidentiels (au recto de ce courrier) puis, saisissez le 3^{ème} élément d'identification demandé et cliquez sur le bouton « **Connexion** ».

La réponse à cette « **question défi** » correspond aux **quatre chiffres de votre année de naissance** suivi des **deux chiffres de votre département de naissance, sans espace**, au format **AAAADD**. Par exemple si vous êtes né(e) en 1971 à Paris, saisissez 197175 (99 si vous êtes né(e) à l'étranger).

2 - Choisissez vos candidats

Cliquez sur la/les case(s) correspondant(s) au(x) binôme(s) de candidats que vous souhaitez élire ou voter blanc.

Vous pouvez, au maximum, choisir autant de binômes de candidat qu'il y a de siège de binôme à pourvoir.

Vous avez la possibilité de consulter la profession de foi rattachée à chaque candidature en cliquant sur « [consulter la profession de foi](#) ». Vous pouvez également consulter les informations concernant chaque candidature en cliquant sur « [Lire la suite](#) »

Une fois voter choix de vote réalisé, cliquez sur le bouton « Suite ».

3 - Vérifiez le récapitulatif de votre vote

Lorsque votre vote est déterminé (vote anonyme et confidentiel), **pour le valider définitivement** cliquez sur le bouton « Voter ».

Attention, lorsque vous avez cliqué sur « Voter », votre vote est irréversible, vous ne pourrez plus le modifier.

4 - Chiffrement du vote

Après avoir validé votre vote en cliquant sur « Voter » (étape précédente) attendez quelques secondes afin de vous assurer du dépôt de votre bulletin dans l'urne électronique.

Une fois votre vote confirmé, vous pourrez renouveler l'opération afin de voter pour le scrutin suivant (Dans le cas où une élection complémentaire est organisée afin d'attribuer un siège vacant).

Une fois votre vote enregistré, vous aurez la possibilité de récupérer une preuve de vote et votre signature électronique :



Cliquez sur l'icône pour imprimer votre preuve de vote.



Cliquez sur l'icône pour recevoir par mail votre preuve de vote.



Cliquez sur l'icône pour consulter la signature électronique de votre vote.